

Installations photovoltaïques, module 1

Cours - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
333128					CPMBG	CHF 500

DÉFINITION

L'énergie photovoltaïque est un atout supplémentaire dans le concept global d'une installation électrique.

Reconnu ESTI comme formation continue selon l'OIBT art. 7, 9,27.

PRÉREQUIS

Travailler dans une entreprise d'installations électriques basse tension sous la responsabilité d'une personne de métier ou dans un bureau d'ingénieurs.

PUBLIC

Au minimum niveau CFC Installateur électricien ou titre équivalent - Installateur électricien CFC avec expérience - Chef de chantier électricien - Chargé d'affaires électricien - Conseiller en sécurité électrique - Electricien chef de projet - Ingénieur électricien.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Le cours donne droit à une attestation de présence pour un taux de participation égal ou supérieur à 80%.

OBJECTIFS

Les participants auront des connaissances principales sur :

- la procédure de planification
- l'installation
- le contrôle d'installation.

CONTENU

Le soleil. Les différents capteurs solaires thermiques. Les différentes centrales solaires thermiques.
Le photovoltaïque :

- Principe de fonctionnement et de comptage
- Bases légales et règles techniques.
- Directive ESTI 233.
- Guide AEAI 2001-15
- NIBT en vigueur.
- SUVA - Travaux en hauteur.
- STI 407 - Exploitation sûre des installations électriques.
- Procédure pour la planification.
- STI 235 - Approbation des plans.
- STI 219 - Installations auto productrices mises en parallèles.
- Types d'autorisations d'installer.
- Modalités de contrôle.
- Utilisation pratique des appareils de mesure côté DC de l'installation.

Méthode

Démonstrative avec des exemples pratiques.

Matériel

Support de cours fourni - sur clé USB.

INTERVENANTS

Formateur qualifié et expérimenté.

DURÉE ET ORGANISATION

Date : printemps et automne de chaque année

Durée : 3 soirs (17h30 à 20h00), soit 7 heures et demi.

CONTACT

E : nathalie.bernardet@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3086